[illegible]
Délibération n° [illegible]

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET DE DESIGN
[illegible]
MARSEILLE-ALPES

Conseil d'Administration
Séance du 25 mars 2016

Modules professionnalisant :
Aide à l'insertion PROFESSIONNELLE des étudiants et diplômés
de l'École Supérieure d'Art et de Design Marseille Méditerranée

Demande de subvention régionale du Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service « Vie Étudiante et Mobilité Internationale »

Délibération : [illegible]

Vu deux mille seize, le 25 mars

Le Conseil d'Administration [illegible], en la salle du Conseil du siège de l'établissement, sur convocation de Monsieur le Président en date du 14 mars 2016 :

VU

[illegible]
- [illegible] du [illegible] 1984 modifiée, [illegible] à la fonction Publique Territoriale,
- la délibération [illegible] du 14 décembre 2015 relative à la subvention pour [illegible] professionnelle,

Le Président exposé :

EXPOSÉ

La spécialisation de l'École sur les métiers du design et de l'art [illegible] par des diplômes [illegible], les [illegible] des diplômés. Les [illegible] professionnels [illegible] du cursus de conférences, [illegible] et de [illegible] des [illegible] diplômés [illegible] l'École.

Ces [illegible] professionnelles sont [illegible] par différents [illegible] de l'École, qui [illegible] les [illegible] du [illegible] de l'art et du design, [illegible] de l'École [illegible], [illegible] spécifiquement [illegible] de l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés.

[illegible]

[illegible]

[illegible] : [illegible] des [illegible] [illegible] [illegible]